



CONSEIL COMMUNAL
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal
de la Commune d'Eclépens

Séance du 17 juin 2026

Présidence de Monsieur Bertrand Favre, Président.

Le Conseil communal d'Eclépens,

- vu le préavis N° 01/2026
- vu les comptes communaux, arrêtés au 31 décembre les annexes et le rapport de gestion 2025
- entendu le rapport de la commission de gestion
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

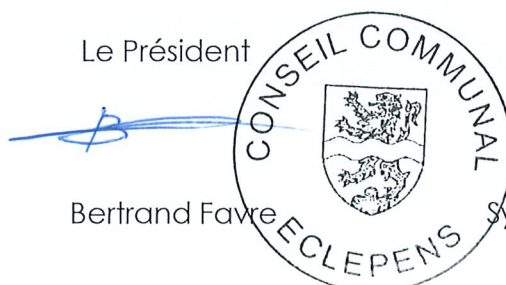
- **d'approuver les comptes communaux et annexes 2025, de prendre acte du rapport de gestion 2025 et de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2025.**

Ainsi délibéré en séance du 17 juin 2026.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président

La secrétaire



Bertrand Favre

S. Chappuis
Sylviane Chappuis



CONSEIL COMMUNAL
ÉCLÉPENS

EXTRAIT

du procès-verbal de l'assemblée du Conseil communal
de la Commune d'Eclépens

Séance du 17 juin 2026

Présidence de Monsieur Bertrand Favre, Président.

Le Conseil communal d'Eclépens,

- vu le préavis N° 02/2026 de la Municipalité : Amendement des statuts de l'ASI7, pour porter le plafond d'endettement de l'Association de CHF 16 mio. à CHF 25 mio. ;
- vu et entendu le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

adopte sans amendement la modification de l'Art. 14 al. 10 des statuts de l'ASI7 comme suit :

Article 14 Compétences (art. 4, 114, 115 LC)

Le Conseil intercommunal a les attributions suivantes :

...

10. autoriser tout emprunt et cautionnement, dans les limites du plafond d'endettement, fixé à CHF 25 millions, ainsi que le renouvellement de ceux-ci ;

...

Ainsi délibéré en séance du 17 juin 2026.

Pour extrait conforme l'attestent :

Le Président  La secrétaire 
Bertrand Favre  Sylviane Chappuis